

Le « *et* temporel » est-il temporel ?*

Frédéric Lambert**

*Cet article étudie les énoncés du français où se manifeste une valeur de successivité, qui semble exprimée par la conjonction *et*. Il apparaît en fait que la sémantique de *et* est beaucoup plus abstraite mais que, sans recourir à une sémantique instructionnelle ou au contexte discursif, on peut montrer que la successivité est un effet de sens lié à la structure sémantique de *et*.*

*This paper investigates the French utterances characterized by a sequence value, which seems to be expressed by the conjunction *et*. Actually it appears that the semantic structure of *et* is much more abstract. Nevertheless it is not necessary to appeal neither to procedural semantics nor to discursive context to explain that the sequence value must be read as a result of the semantic structure of *et*.*

* Le point de départ de cet article est une communication aux « Journées de la syntaxe » organisées à Bordeaux 3 par l'ERSSAB les 26 et 27 octobre 2001. Je remercie de leurs précieuses remarques Anne Le Draoulec et Joan Busquets, grâce à qui cet article a pu être amélioré.

** Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.

1. Définition

Ce qu'on appelle le « *et* temporel » correspond à plusieurs types d'emplois, qui sont bien décrits dans l'article **ET** du *TLF*, dont voici les exemples :

- 1) *Le Prologue se détache et s'avance* (Anouilh)
- 2) *Elle parut réfléchir, et, d'un ton bref : - Demain, à onze heures, dans la cathédrale* (Madame Bovary)
- 3) *Une minute à peine, et elle revient* (Ondine)
- 4) *A ce moment-là, je me suis arrêté, j'ai laissé tomber le caillou et je suis parti* (Sartre)
- 5) *Ensuite le choeur [...] croquant des pommes et se donnant des bourrades* (Claudel)

Ces emplois sont répertoriés selon le classement suivant :

II – Conjonction coordonnant des phrases,

B – Spécialement (effets de sens, valeurs sémantiques de la coordination)

2 [Exprimant la succession temporelle] Synonyme puis, ensuite.

a) [Succession immédiate]

- [En structure binaire] Le Prologue se détache et s'avance (Anouilh)

[Après pause] Elle parut réfléchir, et, d'un ton bref : - Demain, à onze heures, dans la cathédrale (Madame Bovary)

[En structure binaire après virgule, précédé d'un complément de durée (idée de conséquence)] Une minute à peine, et elle revient (Ondine)

- [En structure ternaire] A ce moment-là, je me suis arrêté, j'ai laissé tomber le caillou et je suis parti (Sartre)

b) [Concomitance] Ensuite le choeur [...] croquant des pommes et se donnant des bourrades (Claudel)

Dans chacun des exemples exprimant la « successivité¹ immédiate », les événements auxquels font référence les propositions (complètes ou incomplètes) reliées par *et* sont censés se succéder immédiatement. Le *et* peut dans ce cas être remplacé par *puis*, ce qui explicite mieux la valeur temporelle :

- 6) *Le Prologue se détache puis s'avance* (Anouilh)
- 7) *Elle parut réfléchir, puis, d'un ton bref : - Demain, à onze heures, dans la cathédrale* (Madame Bovary)
- 8) *Une minute à peine, puis elle revient* (Ondine)
- 9) *A ce moment-là, je me suis arrêté, j'ai laissé tomber le caillou puis je suis parti* (Sartre)

¹ J'emploie *successivité* quand je fais référence à l'orientation interprétative et *succession* lorsque je vise plutôt les événements eux-mêmes.

Le « et temporel » est-il temporel ?

Le rôle de *et* dans l'interprétation temporelle semble confirmé a priori par le test de suppression de *et* :

- 10) *Le Prologue se détache, s'avance (Anouilh)*
- 11) *Elle parut réfléchir, d'un ton bref : - Demain, à onze heures, dans la cathédrale (Madame Bovary)*
- 12) *Une minute à peine, elle revient (Ondine)*
- 13) *A ce moment-là, je me suis arrêté, j'ai laissé tomber le caillou, je suis parti (Sartre)*

Dans les exemples 10-13, l'interprétation temporelle, sans être impossible, s'impose nettement moins. Il semble donc qu'il faille attribuer à *et* la source de l'interprétation temporelle.

Mais l'existence même d'une interprétation par « concomitance », comme dans l'exemple 5, remet en cause cette évidence : *et* peut induire une interprétation de succession temporelle, mais cela n'a rien d'inhérent, puisque, outre bien d'autres interprétations, sur le seul plan temporel, le même *et* peut également induire une valeur de « concomitance ». Il faut d'ailleurs remarquer que dans le cas de l'exemple 5, la suppression de *et* semble paradoxalement réintroduire une certaine successivité !

- 14) *Ensuite le chœur [...] croquant des pommes, se donnant des bourrades*

L'alchimie compositionnelle² des *et* temporels est donc loin d'être simple et l'objet de cet article est de tenter de dégager les composantes sémantiques et éventuellement syntaxiques qui peuvent permettre de construire la valeur temporelle de ce type d'énoncé.

2. Rôle des formes verbales

Il ne s'agit pas ici de proposer une étude de détail sur la compatibilité entre le choix des formes verbales et la coordination par *et*. Je voudrais seulement montrer quelques propriétés liées à ce choix. Dans l'exemple censé illustrer la concomitance, si l'on remplace le participe présent par des passés simples, la valeur de successivité réapparaît nettement (sans être exclusive) :

- 15) *Ensuite le chœur [...] croqua des pommes, et se donna des bourrades*

Inversement, si l'on tente de remplacer par des participes présents les formes verbales des autres exemples, le résultat fait apparaître soit un affaiblissement

² J'entends compositionnel ici à la fois au sens langackérien où les parties d'un énoncé concourent à la construction sémantique du tout et au sens où plusieurs composantes sémantiques (donc pas nécessairement des parties) peuvent contribuer à une interprétation sémantique.

de l'interprétation successive, soit une étrangeté peu compatible avec cette transformation :

- 16) *Le Prologue se détachant et s'avançant*
- 17) *Une minute à peine, et revenant*
- 18) *A ce moment-là, m'arrêtant, laissant tomber le caillou et partant*

Parfois, en remplaçant un passé composé ou un passé simple par un présent, on affaiblit l'idée de successivité :

- 19) *Jean a tapé Paul et Paul lui a pris son stylo³*
- 20) *Jean tape Paul et Paul lui prend son stylo*

Ailleurs, le présent, dans deux phrases contiguës, est d'abord interprété comme concomitant puis comme successif :

- 21) *Le pauvre oiseau affolé se cogne dans tous les coins et volète en tout sens. Il entre dans le tuyau de poêle et s'échappe par la cheminée⁴.*

Cette fois, il est clair que c'est le mode de procès qui est en cause : la première phrase coordonne des procès itératifs, se prêtant mal à une successivité, alors que, dans la seconde, les procès sont sémelfactifs et peuvent donc facilement s'interpréter comme inscrits dans une successivité. Si on rétablit une valeur sémelfactive dans la première phrase, la successivité peut à nouveau s'envisager :

- 22) *Le pauvre oiseau affolé prend son vol et se cogne dans un coin.*

L'interprétation temporelle de ce type d'énoncés, en particulier avec sa valeur de successivité, paraît donc difficile à attribuer exclusivement à *et*, puisque des variations en rapport avec la temporalité dans les éléments conjoints modifient la valeur temporelle de ces énoncés.

On ne peut pas non plus nier toute participation de *et* dans l'interprétation temporelle de l'ensemble phrastique, comme on l'a déjà noté pour les exemples 10-13, et comme le montre le contraste entre les énoncés suivants :

- 23) *Assieds-toi là et regarde-moi manger, cela te nourrira*
- 24) *Chapeau-à-sou s'assit par terre et regarda l'homme manger*
- 25) *L'homme riche sauta de son siège et grimpa sur la table pour attraper les mouches*
- 26) *Affolée la grenouille plonge et s'enfuit dans la vase de la mare.*

³ Exemple de Kozłowska (1997).

⁴ Exemple extrait de Rettich (1984).

Le « et temporel » est-il temporel ?

- 27) *Assieds-toi là, regarde-moi manger, cela te nourrira*
- 28) *Chapeau-à-sou s'assit par terre, regarda l'homme manger*
- 29) *L'homme riche sauta de son siège, grimpa sur la table pour attraper les mouches*
- 30) *Affolée la grenouille plonge, s'enfuit dans la vase de la mare⁵.*

Disons que les exemples 28-30 ne sont pas très bons, ou, en tout cas, n'ont pas une interprétation temporelle explicite, contrairement aux exemples 24-26. A la séquence temporelle se substitue une sorte de reformulation rhématique. Cet effet est sensible notamment dans 30, où on pourrait dire que le locuteur semble chercher une description plus exacte. Quant à 27, il paraît difficile de lui conserver sa ponctuation, c'est-à-dire en fait son statut d'énoncé unique. Il semble préférable de ponctuer comme suit :

- 31) *Assieds-toi là. Regarde-moi manger, cela te nourrira.*

Le premier procès se trouve ainsi discursivement dégradé⁶, le second apparaissant alors comme l'élément important motivant une déduction.

Ces observations concernant la variation des formes verbales dans les énoncés à propositions conjointes permettent de conclure que :

- 1) *et* ne joue pas un rôle direct dans l'interprétation temporelle des systèmes coordonnés à valeur temporelle ;
- 2) *et* joue probablement un rôle à un autre niveau que celui de l'interprétation temporelle, ce qui n'est pas sans conséquence sur la valeur temporelle de ce type d'énoncé. La question est donc de savoir à quel niveau précisément et de quelle manière intervient *et*.

3. Coordination binaire et coordination ternaire

Une des propriétés qui viennent interférer avec l'interprétation de *et* a trait au nombre de propositions conjointes. Il semble que la prégnance de l'interprétation temporelle change selon que le système coordinatif relie deux propositions (coordination binaire) ou trois (coordination ternaire)⁷. Dans la coordination binaire, l'interprétation successive se trouve souvent concurrencée par une autre interprétation, pas forcément temporelle : la successivité est ainsi rejetée en arrière-plan, comme un simple présupposé. On aura par exemple remarqué que le *TLF* parle, dans une de ses rubriques, de « succession immédiate ». En fait, il n'est pas sûr que, dans cette « succession immédiate », la succession soit sur le même plan que

⁵ Exemples extraits de Rettich (1984).

⁶ La réinterprétation dans le cadre du contexte discursif prend ainsi le relais de *et*.

⁷ Il y a bien sûr des énoncés comportant plus de trois propositions, mais la structure ternaire semble de loin la plus fréquente parmi les énoncés à plus de deux propositions.

l'immédiateté. Je proposerais plutôt que le *et* soit principalement responsable de l'interprétation de la succession « préalable »⁸ comme une succession « immédiate ». Certains adverbes mettent particulièrement en relief cette propriété :

32) *Chapeau-à-sou leva le pouce et hop, les haricots se mirent à bourdonner en l'air.*

33) *Il leva le pouce et voilà que les boulettes s'envolèrent de l'assiette...*

Ailleurs (ce qui se trouve déjà présent en 32 et 33), c'est la relation consécutive qui arrive au premier plan :

34) *Jean a tapé Paul et Paul lui a pris son stylo.*

35) *Jean a glissé sur une peau de banane et on lui a mis la jambe dans le plâtre⁹.*

36) *Le soleil s'éleva au-dessus des montagnes et les nappes de brume se dissipèrent.*

37) *Deviens l'un d'entre nous et nous te marierons¹⁰.*

Mais le plus souvent, le rapport est plus diffus. Comme souvent dans l'interprétation sémantique des coordinations en *et*, il est bien difficile au premier coup d'œil de comprendre pourquoi on a conjoint deux propositions par *et* :

38) *Chapeau-à-sou s'assit par terre et regarda l'homme manger.*

39) *Je versai un peu de soupe sur les gâteaux et je regardai, dans la soupière, les larges cercles de graisse.*

A s'en tenir à une approche strictement et platement phénoménologique, je dirai que, plus qu'une successivité, la coordination par *et* fait du premier conjoint la « base » du second. Je reviens sur cette question plus bas, mais je crois qu'on peut au moins asserter que l'interprétation de véritable successivité ne s'impose pas dans les coordinations binaires, dont la pertinence est ailleurs.

Les coordinations ternaires en revanche ne semblent pas se comporter de la même manière. En premier lieu, la différence entre la construction juxtaposée et la construction avec *et* est moins sensible, la construction juxtaposée ternaire recevant plus facilement et naturellement une interprétation, contrairement à la construction juxtaposée binaire :

40) *Les boulettes s'envolèrent de l'assiette, passèrent par la fenêtre et allèrent se piquer dehors sur les cornes des vaches.*

⁸ « Préalable », c'est-à-dire construite au préalable.

⁹ Exemple de Kozłowska (1997).

¹⁰ Exemples extrait de Singer (1978).

Le « et temporel » est-il temporel ?

- 41) *Les boulettes s'envolèrent de l'assiette, passèrent par la fenêtre, allèrent se piquer dehors sur les cornes des vaches.*
- 42) *Une vache se mit debout, tourna sa tête encornée et regarda par-dessus son épaule.*
- 43) *Une vache se mit debout, tourna sa tête encornée, regarda par-dessus son épaule.*
- 44) *A ce moment-là, je me suis arrêté, j'ai laissé tomber le caillou et je suis parti.*
- 45) *A ce moment-là, je me suis arrêté, j'ai laissé tomber le caillou, je suis parti.*

En second lieu, les exemples précédents ont un comportement différent des exemples binaires en ce qui concerne la temporalité. La valeur de successivité s'impose beaucoup plus nettement dans les exemples ternaires avec *et* que dans les exemples binaires. Sans *et*, cette même valeur peut sembler également présente, mais sûrement plus estompée, plus floue. Il faut donc expliquer 1) pourquoi le passage d'un système binaire à un système ternaire, quel que soit le mode de jonction (juxtaposition ou coordination), rend plus saillante la valeur successive, et 2) pourquoi la valeur successive s'impose moins sans *et*.

En ce qui concerne la seconde question, on peut relier la différence d'interprétation entre les énoncés avec et sans *et* à une différence de statut syntaxique. Avec *et*, le pivot rhématique se trouve remonté à l'unité énonciative dont *et* marque la clôture, en ce sens précisément que *et* confère à l'ensemble coordonné un statut unitaire¹¹. Au contraire, sans *et*, c'est le fonctionnement discursif qui récupère – si nécessaire – l'interprétation de la série ternaire. A ce propos, on remarquera, si l'on travaille sur des énoncés écrits ou transcrits, que la ponctuation représente par des virgules des séparations dont l'interprétation est ambiguë, puisqu'il peut s'agir d'une séparation syntaxique ou d'une séparation discursive, et par un point essentiellement une unité énonciative et donc prioritairement discursive. Dès lors, les systèmes ternaires sans *et* correspondent à une juxtaposition de trois énoncés distincts (ce que marquent les virgules), dont l'ensemble peut (si les virgules ont simplement une valeur syntaxique) ou non (si les virgules ont aussi une valeur discursive) être récupéré discursivement comme une unité énonciative. Le cas est clair par exemple dans la fameuse formule de César, dont je néglige ici le problème de traduction :

¹¹ Le rôle prédicatif de *et* est une grande question à mon avis dans la mesure où on ne sait pas si c'est une propriété intrinsèque de *et* de porter une relation prédicative très abstrait ou si ce n'est pas l'unité qu'il contribue à délimiter qui se trouve dotée par là d'une structure prédicative, *et* se contentant de produire le clivage qui en est la source.

46) *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu (Veni, vidi, vici)*

On peut même dire que, paradoxalement, dans ce dernier exemple, l'iconicité (renforcée par le parallélisme et la brièveté) accentue la valeur de successivité. Mais ce paradoxe n'est qu'apparent. Car la juxtaposition instaure une relation de stricte égalité entre les propositions. Si donc le contexte discursif impose une interprétation temporelle, on aura naturellement une pure successivité. Au contraire, avec *et*, l'égalité fonctionnelle typique de ce lien coordinatif n'est pas relayée par une égalité sémantique, car la séquence de propositions reliées par *et* est orientée, comme l'avait déjà remarqué il y a longtemps Charles Bally. La proposition qui suit *et* n'est peut-être pas toujours, comme il le pensait, rhématique, mais elle joue un rôle essentiel sur le plan de l'orientation argumentative. C'est pourquoi il n'y a pas du tout égalité sémantique entre les termes reliés par *et*. Il me semble que la successivité implique au contraire une stricte égalité de point de vue entre les termes qui sont censés correspondre aux étapes de la succession. Il en va ainsi d'ailleurs dans les étapes d'un récit, si l'on met à part les moments critiques, qui introduisent justement une discontinuité. Rien d'étonnant par conséquent si les juxtapositions d'événements se prêtent naturellement à une interprétation successive, alors que les coordinations en *et* confèrent une valeur argumentative qui restructure la succession éventuelle, par exemple dans le sens d'une valeur consécutive ou d'une valeur conclusive. Il suffit de comparer 46 et 47 pour le confirmer :

47) *Je suis venu, j'ai vu et j'ai vaincu.*

Le paradoxe se trouve maintenant inversé ! On a constaté plus haut que les énoncés à juxtaposition ternaire perdaient de leur valeur de succession temporelle quand ils n'étaient pas accompagnés de *et*. Et voilà que nous aboutissons à une conclusion inverse dans le cas d'énoncés comparables à la phrase de César. Les exemples 41, 43, 45 sont moins évidemment successifs que 40, 42, 44. L'explication est simple. Dans le cas de la phrase de César, la série est envisagée comme une totalité du fait même que le verbe *vaincre* clôt naturellement la série événementielle. Au contraire, les exemples 41, 43, 45 ne présentent pas une véritable série, dans la mesure où le dernier verbe ne clôt rien du tout¹².

Tout se passe donc comme si le statut sériel était nécessaire sémantiquement à l'interprétation de succession temporelle. Avec *et*, le statut sériel est en quelque sorte présupposé. La succession temporelle est alors une interprétation possible mais elle est généralement rétrogradée du fait que s'y ajoute le vecteur argumentatif propre à *et*. Au contraire, sans *et*, par une sorte

¹² Pour dire les choses autrement, seul le verbe *vaincre* peut représenter un acquis.

de subsidiarité¹³, la juxtaposition fournit une base adaptée à l'interprétation de succession temporelle (égalité des constituants), mais il lui faut en plus une composante discursive (ou autre), jouant sémantiquement le rôle de clôture, et qui permette de la transformer en série, support éventuel d'une interprétation successive.

Cette différence entre la juxtaposition pure et celle qui est accompagnée de *et* se trouve confirmée par le cotexte réel des exemples 40 et 42, que je restitue ici :

- 48) *Il leva le pouce et voilà que les boulettes s'envolèrent de l'assiette, passèrent par la fenêtre et allèrent se piquer dehors sur les cornes des vaches.*
49) *Une vache se mit debout, tourna sa tête encornée et regarda par-dessus son épaule, apparemment curieuse de voir comment un homme commence sa journée.*

Dans les exemples *complets*, le déséquilibre rhématique en faveur du dernier élément introduit par *et* est net. Autrement dit, il est clair que *et* assure deux fonctions : 1) la clôture sérielle et 2) la mise en place de l'orientation argumentative. Ces deux fonctions sont en elles-mêmes absentes de la pure juxtaposition. La première fonction explique pourquoi la valeur successive s'impose moins sans *et*. La seconde explique pourquoi *et* introduit en même temps une forme de brouillage (de la successivité) dont la juxtaposition est exempte.

Reste à expliquer pourquoi un système ternaire, quel que soit le mode de jonction (juxtaposition ou coordination), rend plus saillante la valeur successive. Il n'y a là en fait rien de surprenant. Un parallélisme limité à deux termes se prête couramment à une interprétation de type *grosso modo* « argumentatif ». C'est le cas des exemples suivants dont je donne une paraphrase explicitant la relation marquée par la juxtaposition ou par *et* :

- 50) *Viens. Il y aura des gens sympas (= je te conseille de venir car il y aura des gens sympas)*
51) *Je lui ai tout expliqué : il n'a rien compris (= j'ai eu beau tout lui expliquer, il n'a rien compris)*
52) *Il est arrivé, rien n'avait été fait (= quand il est arrivé, rien n'avait été fait)*
53) *Viens et tu comprendras (= si tu viens, tu comprendras)*
54) *Je lui ai tout expliqué et il n'a rien compris (Je lui ai tout expliqué et pourtant il n'a rien compris)*
55) *Il s'arrêta de manger et il tendit l'oreille (Il s'arrêta de manger, ce qui lui permit de tendre l'oreille)*

Au contraire, à partir du moment où la juxtaposition comprend trois termes ou plus, l'ensemble est interprété comme une série énumérative. La valeur de

¹³ Faute de *et* on mange du discours.

successivité s'impose alors facilement dans les contextes pertinents. Pour le dire autrement, une juxtaposition binaire peut éventuellement s'interpréter comme une série (limitée !), alors qu'une juxtaposition ternaire, à partir du moment où elle bénéficie d'une clôture, a vocation à s'interpréter comme une série.

4. Et équivaut-il à *puis* ?

On peut, à la place de *et*, trouver *puis*. C'est précisément une des substitutions suggérées par le *TLF*. Mais qu'il y ait équivalence sémantique de surface signifie-t-il que *et* équivaut purement et simplement à *puis* ? La mise en parallèle des exemples avec *et* et des mêmes exemples avec *puis* suffit à montrer qu'il n'y a pas équivalence. On aura ainsi :

- 56) *Assieds-toi là puis regarde-moi manger, cela te nourrira*
- 57) *Chapeau-à-sou s'assit par terre puis regarda l'homme manger*
- 58) *L'homme riche sauta de son siège puis grimpa sur la table pour attraper les mouches*
- 59) *Affolée la grenouille plonge puis s'enfuit dans la vase de la mare*

La comparaison entre ces exemples et les exemples 23-26 avec *et* cités plus haut est éclairante. Non seulement, comme nous l'avons déjà fait remarquer, la valeur de succession temporelle est plus nette avec *puis*, mais la séparation des étapes est plus marquée : les deux phases séparées par *puis* ont une autonomie relative plus importante que dans les exemples avec *et*. Le résultat est que ces exemples ne sont guère naturels ! Dans 56, la présence de *puis* gêne la solidarité entre les deux verbes, même s'il est clair qu'elle construit un certain lien entre eux. Dans 57, qui reprend 56, l'insertion de *il* devant *regarda* améliorerait la phrase, ce qui confirme le caractère plus autonome des propositions que dans l'énoncé avec *et*. Sur le plan sémantique, l'absence de solidarité entre les deux propositions est également gênante. Ce problème réapparaît encore plus nettement dans les exemples 58 et 59. L'insertion de *il* améliorerait également 58.

D'autres exemples de substitution font apparaître la différence entre une interprétation plutôt consécutive (énoncés avec *et*) et une interprétation de pure successivité (énoncés avec *puis*) :

- 60) *Jean a tapé Paul puis Paul lui a pris son stylo*
- 61) *Jean a glissé sur une peau de banane puis on lui a mis la jambe dans le plâtre*
- 62) *Chapeau-à-sou leva le pouce puis hop, les haricots se mirent à bourdonner en l'air.*
- 63) *Alors le poulet vola jusqu'à lui puis il partit en se régaland à pleine bouche.*

En revanche, pour les énoncés ternaires, l'énoncé avec *puis* est bien meilleur que dans le cas des énoncés binaires :

Le « et temporel » est-il temporel ?

- 64) *les boulettes s'envolèrent de l'assiette, passèrent par la fenêtre puis allèrent se piquer dehors sur les cornes des vaches.*
- 65) *A ce moment-là, je me suis arrêté, j'ai laissé tomber le caillou, puis je suis parti.*
- 66) *Il tourna le visage vers l'orient, regarda droit devant lui, puis prononça les paroles sacrées¹⁴.*

Mais on remarquera que l'interprétation temporelle n'est pas la même qu'avec *et* : la présence de *puis* amène une sorte de palimpseste, de relecture de l'énoncé en termes binaires. Ce qui précède *puis* est relu comme une première étape (même si cette première étape correspond elle-même à deux événements successifs), et ce qui suit *puis* est la seconde étape, elle-même censée clore une séquence d'événements. Il ne s'agit pas ici de proposer une description de *puis*, mais de faire apparaître le contraste entre *puis* et *et* « temporel ». Les exemples cités montrent que *puis* organise à sa façon une pure **successivité** temporelle¹⁵, alors que *et*, à la même place, se situe à un niveau beaucoup plus abstrait de mise en place d'une **série**, susceptible éventuellement d'une interprétation par succession temporelle. En particulier, dans les exemples ternaires 64-66, *puis* superpose une lecture binaire de premier plan par dessus une lecture ternaire d'arrière-plan, ce que l'on pourrait décrire avec le concept langackérien de profilage¹⁶. Quant à *et*, dans les mêmes exemples, sa présence, comme on l'a vu, contribue à réinterpréter la juxtaposition ternaire en série close. Mais, de ce fait, la dimension temporelle de l'interprétation se trouve rhématiquement dégradée, donc précisément non profilée. Autrement dit, *puis* reste temporel, là où *et* ne l'est plus.

On ne s'étonnera donc pas de ne plus trouver *puis* quand l'interprétation successive n'est plus possible. C'est le cas par exemple lorsque les événements sont plus ou moins simultanés :

- 67) *Elle miaulait quand les trois chatons chahutaient, roulaient l'un sur l'autre puis se culbutaient.*

Sans être absolument impossible, l'interprétation non-simultanée d'un tel énoncé supposerait une orientation aspectuelle plus transformative et

¹⁴ Exemple extrait de Singer (1978).

¹⁵ « Organiser une pure successivité temporelle » ne signifie pas que *puis* se réduise à un marqueur de successivité temporelle. Il s'agit pour moi d'un opérateur qui présuppose une forme de successivité. Mais il se situe à un niveau d'organisation supérieur aux termes qu'il relie, un peu comme *et*, comme le montrent des expressions comme *puis ensuite, et puis*.

¹⁶ Pour les lecteurs peu familiers de Langacker, auquel je renvoie pour cette notion, on rapprochera la mise en profil d'une mise en relief ou mise en saillance d'un segment de représentation (il ne s'agit donc pas d'une focalisation linguistique).

sémelfactive du verbe *se culbutaient*. On remarquera par ailleurs que tenter une interprétation successive dans 67 amène très nettement à passer par la phase binaire proposée plus haut, épreuve qui s'avère décisive pour rejeter la possibilité d'une telle interprétation.

Puis est à nouveau exclu lorsque les juxtapositions ternaires ont une valeur plutôt consécutive :

- 68) *Les trois chatons se faufilent eux aussi dans le tuyau et essaient de grimper dans la cheminée. Mais ils glissent, glissent puis poum ! Ils se retrouvent par terre, tout noirs de suie.*

L'exemple 68 est intéressant car, en lui-même, il paraît compatible avec une interprétation successive. Si l'on supprime *poum* (dont l'incompatibilité avec *puis* est complexe), en effet, *puis* est à nouveau possible :

- 69) *Les trois chatons se faufilent eux aussi dans le tuyau et essaient de grimper dans la cheminée. Mais ils glissent, glissent puis (ils) se retrouvent par terre, tout noirs de suie.*

Mais c'est justement la valeur consécutive qui disparaît alors, *poum* soulignant le résultat directement issu de la situation précédente.

La substitution de *puis* à *et* fait donc apparaître nettement que les deux mots n'ont pas la même valeur : *puis* porte en lui une signification fondamentalement temporelle qui fait défaut à *et*. Cette différence se manifeste notamment dans la possibilité de combiner les deux marqueurs l'un à la suite de l'autre dans le tour *et puis*, combinaison qui mériterait une étude séparée, mais dont je voudrais évoquer quelques propriétés qui nous concernent ici. La première est que *et* précède toujours *puis*, ce qui est certainement la marque d'un statut syntaxique différent. La seconde est que l'addition de *puis* implique une progression, qui n'est pas nécessairement temporelle, mais que *et* tout seul ne suffit généralement pas à indiquer. Enfin, cette idée de progression confère à l'élément qui suit *et puis* une forte autonomie à la fois syntaxique et sémantique, qui explique certainement que *et puis* ne peut parfois se substituer ni à *et* ni à *puis*. C'est le cas de l'exemple 66, où *et* et *puis* sont possibles tout seuls mais plus difficilement en combinaison :

- 70) *Il tourna le visage vers l'orient, regarda droit devant lui, et puis prononça les paroles sacrées.*

En rajoutant *il*, l'exemple devient beaucoup plus satisfaisant :

- 71) *Il tourna le visage vers l'orient, regarda droit devant lui, et puis il prononça les paroles sacrées.*

Le « et temporel » est-il temporel ?

Cette autonomisation forte du conjoint en *et puis* peut être rapprochée du niveau d'interprétation binaire des énoncés ternaires avec *puis* seul. Elle plaide en faveur d'une interprétation compositionnelle de *et puis*.

Les conditions de substitution de *puis* à *et* se trouvent ainsi confirmées par la combinaison de *et* avec *puis*. Seul *puis* semble comporter en lui-même une valeur de successivité et/ou de progression temporelle. *Et*, en revanche, est compatible avec ces valeurs, sans les posséder directement.

5. Solidarité et temporalité

La représentation de la succession suppose des scènes bien différenciées qui se succèdent dans le temps, même s'il peut exister de nombreux liens entre elles, comme dans un récit. Certains emplois de *et* semblent aller dans ce sens :

- 72) *Jean a tapé Paul et Paul lui a pris son stylo.*
- 73) *Jean a glissé sur une peau de banane et on lui a mis la jambe dans le plâtre.*
- 74) *Des femmes chastes avaient été violées et on leur avait arraché leurs entrailles.*
- 75) *Il plaça quelques branchages secs sur les pierres, alluma le feu et fit cuire l'œuf.*
- 76) *Une fois, quand Jacob s'était foulé la cheville et que son pied avait enflé, Wanda avait remis l'os en place et appliqué des onguents.*

Les exemples 72-76 illustrent des séquences d'événements qui sont bien distincts les uns des autres, même s'ils s'enchaînent de façon évidente.

Mais dans d'autres emplois, les événements sont beaucoup moins autonomes :

- 77) *Bientôt la sueur perla et se mit à couler sur le front de l'homme riche.*
- 78) *Affolée la grenouille plonge et s'enfuit dans la vase de la mare.*
- 79) *Une vache se mit debout, tourna sa tête encornée et regarda par-dessus son épaule, apparemment curieuse de voir comment un homme commence sa journée.*
- 80) *Le premier jour, les autres vachers l'avaient attaqué et rossé.*
- 81) *Il entre dans le tuyau de poêle et s'échappe par la cheminée.*
- 82) *Tout à coup la foudre tomba et passa tout droit à travers notre fenêtre.*

A des degrés divers, les exemples 77-82 correspondent plus à des descriptions analytiques d'un seul événement qu'à une succession d'événements distincts. Il ne s'agit plus d'une succession mais de stades différents d'un même processus. On est alors plutôt dans une visée aspectuelle que dans une perspective temporelle. La ou les forme(s) verbale(s) qui précède(nt) *et* acquier(en)t ainsi, si elle(s) ne l'a (l'ont) pas

déjà, une valeur inchoative, la forme qui suit *et* recevant, elle, une valeur conclusive. Ces effets de sens méritent une description appropriée¹⁷.

Il serait insuffisant, à mon avis, d'en rester, pour expliquer ces emplois, à la valeur conclusive de *et*, qui a souvent été décrite. Je proposerais plutôt d'analyser ces emplois de *et* à partir de la représentation d'un espace binaire encadrant *et* et organisé par lui. L'espace qui précède *et* se trouve en quelque sorte **ouvert** par *et*, tandis que l'espace qui le suit reçoit un statut **fermé** qui en fait un complémentaire de l'espace antérieur. C'est cette opposition entre espace ouvert et espace fermé qui conditionne l'interprétation des éléments coordonnés par *et*, à un niveau relativement abstrait.

La question qui se pose maintenant est celle de l'interférence avec la succession temporelle. Comme on vient de le voir, la notion de succession temporelle suppose des instants différenciés sur la ligne du temps et donc susceptibles d'être parfaitement disjoints. Bien sûr, les événements et les scénarios auxquels réfèrent les énoncés jouent un rôle dans les virtualités interprétatives : toute série ne peut se prêter à une valeur de succession. Rappelons un exemple comme :

83) *Le pauvre oiseau affolé se cogne dans tous les coins et volète en tout sens.*

Dans 83, il n'y a pas succession mais simultanéité relative, disons alternance entre plusieurs successions vol/heurt. Et on remarquera que l'ordre des conjoints n'est absolument pas iconique dans le sens attendu, mais dans la mesure où le vol est présenté comme un rebond après un heurt. Mais c'est surtout le concept de complémentarité qui permet d'articuler l'interprétation successive. Si l'on projette la complémentarité sur la ligne du temps, les événements décrits se trouveront organisés en fonction d'une série d'unités temporelles disjointes, comme n'importe quelle autre série d'unités disjointes¹⁸. La temporalité constitue donc une composante nécessaire à la valeur successive, mais elle n'est nullement incluse dans le fonctionnement de *et* lui-même.

Bien plus, la construction d'une série d'éléments distincts (dont les événements successifs ne sont qu'un cas particulier), n'occupe une position que de sous-bassement interprétatif des coordinations en *et* : *et* n'a pas pour fonction primordiale¹⁹ de marquer cette disjonction. A ce prérequis vient s'ajouter un autre aspect du concept de complémentarité : la solidarité entre

¹⁷ Comme on l'a fait remarquer à propos de l'exemple 30, l'absence de *et* ici oblige à interpréter le deuxième verbe comme une reformulation du premier. Il n'y a donc plus alors progression à l'intérieur du rhème mais substitution d'un nouveau rhème au premier.

¹⁸ Comme dans la tournure : « Il y a livre et livre », qui fait bien apparaître le caractère distinctif de *et*.

¹⁹ Au sens où ce n'est pas **la** fonction première de *et*.

les complémentaires. Pour reprendre la terminologie utilisée à l'instant, l'élément ouvert appelle nécessairement un complémentaire qui lui donne sa clôture et l'élément fermé suppose nécessairement un élément complémentaire ouvert qui justifie sa clôture. Là aussi la projection sur la ligne du temps de cette complémentarité débouche sur une sorte de contiguïté temporelle, forme temporelle de la solidarité. Or cette valeur de contiguïté temporelle est exactement celle des exemples 77-82. Elle rend la tournure particulièrement apte à exprimer une forme de décomposition analytique d'un événement unique en ses différentes phases. On peut dire qu'il s'agit alors d'un mouvement de diffraction.

Mais le rôle de cette relation de solidarité issue de la complémentarité ne s'arrête pas là. La série d'exemples précédente (72-76), à y regarder de plus près, relève de cette même relation. Dire que dans ces exemples les éléments conjoints ont un rapport de cause à conséquence n'est qu'une façon probablement trop spécifique de décrire le lien de complémentarité que *et* introduit.

Dans des exemples comme

- 84) *Chapeau-à-sou leva le pouce et hop, les haricots se mirent à bourdonner en l'air.*
85) *Il leva le pouce et voilà que les boulettes s'envolèrent de l'assiette, passèrent par la fenêtre et allèrent se piquer dehors sur les cornes des vaches*

la solidarité est relue comme une réaction immédiate, la distance temporelle se trouvant anéantie dans la limite de ce qui permet aux deux événements de se succéder. Mais à nouveau, ce serait une erreur de voir dans *et* un marqueur d'immédiateté temporelle. L'absence de délai entre les deux événements est une relecture temporelle de la complémentarité marquée par *et*. La solidarité qui en est la conséquence passe alors au premier plan et c'est ce qui débouche sur la valeur d'immédiateté.

Il reste une dimension de la successivité que je n'ai pas abordée et qui réside dans la succession même. Le phénomène a souvent été observé et décrit : la juxtaposition et la coordination font intervenir un parallélisme entre l'ordre des juxtaposés ou des conjoints et l'ordre des événements auxquels ils réfèrent. C'est ce qu'on appelle l'iconicité. Je ne discuterai pas de cette question ici mais je voudrais montrer quelle est exactement la part de l'iconicité dans l'interprétation successive des énoncés avec *et* temporel.

Le premier point est que la juxtaposition à elle seule étant susceptible d'être dotée d'une valeur successive, on peut être tenté de séparer totalement la successivité stricte et la coordination par *et*. En fait, comme on l'a vu, ce n'est pas tout à fait exact, car le *et* contribue activement à transformer une simple séquence en série énumérative et que cela déclenche plus efficacement et plus sûrement une interprétation de succession temporelle. Il y a alors convergence entre l'iconicité et la coordination.

Mais, en second lieu, l'interprétation successive n'est jamais pure dans le cas des énoncés avec *et*. La solidarité (ou ce qu'on pourrait appeler la valeur synthétisante) exprimée par *et* amènera à réinterpréter la successivité dans des directions variées mais toutes caractérisées par une cohérence et une convergence qui n'est nullement impliquée par la simple iconicité de succession. C'est à ce stade que l'on peut par exemple trouver la valeur d'immédiateté. La forme la plus elliptique de cette valeur se trouve dans une expression utilisée par une publicité d'il y a quelques années :

86) *Et hop !*

Pour résumer l'explication que je propose du *et* dit temporel, je dirai que l'interprétation successive qu'on lui attribue relève de trois dimensions : iconicité juxtapositive, distinctivité, solidarité. Mais, comme on l'a vu, c'est ce dernier concept vers lequel converge en réalité les autres composantes.

6. Complémentarité, complétude et construction discursive

Même si certains énoncés avec *et* mettent en jeu une successivité dans leur interprétation, nous avons vu à plusieurs reprises que cette successivité débouche généralement sur une visée argumentative qui interdit de limiter l'interprétation à la valeur temporelle. Enumérer les visées argumentatives possibles reviendrait évidemment à se perdre dans les « effets de sens », où l'infinie diversité des contextes et des cotextes démultiplierait les interprétations possibles. Faut-il pour autant renoncer à *construire* le sens et renvoyer à une analyse procédurale, comme l'ont proposé Luscher et Moeschler (1990) ? Cette question est tout simplement celle de la frontière entre le sémantique et le pragmatique. Je voudrais suggérer que le sémantique est beaucoup plus articulé au pragmatique que la notion traditionnelle de niveau ou de module ne le laisse supposer. Le discours ne se construit pas sur des catégories vides ou indifférentes, il sait *lire* la sémantique et la syntaxe telles qu'elles sont élaborées par la grammaire et le lexique. En ce qui concerne le *et* français, je dirai, conformément à l'analyse proposée plus haut, que son interprétation fait intervenir de façon cruciale le principe de complémentarité entre un élément sémantiquement *ouvert* et un élément sémantiquement *fermé*. Cette complémentarité instaure, comme on l'a dit, une solidarité sémantique entre les éléments coordonnés. Mais ce n'est pas tout. En *fermant*, l'élément qui suit *et*, beaucoup plus que de conclure, comme il est généralement dit, *complète* les éléments précédents, ce qui confère à l'ensemble coordonné un statut de complétude. Il faut donc bien distinguer le niveau de mise en relation des éléments conjoints et le niveau de l'ensemble conjoint. Le premier niveau correspond à un processus dynamique, alors que le second correspond à un résultat. C'est au premier niveau que s'élaborent les phénomènes dialectiques entre la succession temporelle et sa finalisation, tels que nous les avons décrits jusqu'ici.

Le « et temporel » est-il temporel ?

Qu'en est-il maintenant du second niveau ? Que faut-il entendre par complétude ? Je crois que cette notion comporte deux aspects. L'un est syntaxique et l'autre est sémantique.

Syntaxiquement, les énoncés à propositions coordonnées par *et* élaborent à partir d'une structure binaire une forme de prédication complexe, qui n'est probablement pas très éloignée de certaines formes de subordination. On peut facilement construire des paires comme

- 87) *Jean a tapé Paul et Paul lui a pris son stylo*
- 88) *Après que Jean a tapé Paul, Paul lui a pris son stylo*
- 89) *Jean a glissé sur une peau de banane et on lui a mis la jambe dans le plâtre*
- 90) *Comme Jean a glissé sur une peau de banane, on lui a mis la jambe dans le plâtre*
- 91) *Affolée la grenouille plonge et s'enfuit dans la vase de la mare.*
- 92) *Affolée la grenouille s'enfuit en plongeant dans la vase de la mare.*
- 93) *Elle lèche et sèche ses trois petits qui se pelotonnent dans sa chaude fourrure douce.*
- 94) *En les lèchant, elle sèche ses trois petits qui se pelotonnent dans sa chaude fourrure douce.*

La complétude, dans ce cas, revient à la construction d'un domaine syntaxique binaire où deux éléments sont posés comme suffisamment différenciés pour saturer une relation de prédication.

Sémantiquement d'autre part, la complétude doit s'analyser comme une forme d'autonomisation de l'énoncé, ou de la partie d'énoncé concernée. Cela signifie que l'unité complète est perçue comme telle parce qu'elle comporte une frontière qui la distingue de son environnement discursif, frontière qui, par ailleurs, transforme l'unité en domaine homogène (sur le plan sémantique) où peut se définir un parcours. Je ne reviendrai pas sur les exemples déjà discutés plus haut pour illustrer la dissymétrie interne thème/rhème des énoncés coordonnés. Ce qui me semble digne d'intérêt, c'est que beaucoup d'entités coordonnées par *et* sont supposées constituer des entités complètes a priori, sans qu'on sache toujours très bien pourquoi. Un exemple me semble illustrer particulièrement ce fait ; il s'agit d'un extrait de texte où le lien interne entre les propositions coordonnées par *et* est parfaitement clair mais où la nécessité de construire un ensemble délimité n'apparaît pas immédiatement :

- 95) *le chien, quittant Jacob, courut vers elle en remuant la queue et, d'un bond, il posa sur elle ses pattes de devant. Elle se pencha, et il lui lécha le visage.*

Le lien de succession temporelle est clairement le support d'une construction thème / rhème qui rend les deux phrases en *et* tout à fait dissymétriques, au

sens où les éléments conjoints ne sont pas permutables²⁰. Mais par ailleurs le texte construit deux étapes parallèles dont la nécessité échappe dans un premier temps. Il suffit alors de citer la suite du texte pour comprendre la progression :

- 96) « Balaam, cela suffit, commanda-t-elle. Il est **plus affectueux que toi**, dit-elle à Jacob. – Les animaux n'ont pas d'obligations. – Mais eux aussi ils possèdent une âme. »

Dès lors les étapes construites grâce à *et* s'expliquent facilement : le lien interne entre les événements successifs reliés par *et* reçoit son interprétation externe (c'est-à-dire globale) du fait que le chien manifestait en fait son affection à Wanda. Je ferai l'hypothèse que cette remontée du niveau interne au niveau global externe d'un ensemble coordonné par *et* est la source d'une cohérence discursive susceptible de s'interpréter de deux manières : sur un plan qu'on pourrait qualifier d'anaphorique (sur le plan discursif), *et* intègre les éléments qu'il relie dans une dynamique argumentative qui est déjà posée ; sur un plan cataphorique, *et* contribue à créer une dynamique argumentative (plus ou moins explicite) censée justifier le mystère des ensembles qu'il constitue. C'est pourquoi, dans certains cas, la présence de *et* ne fait que suggérer une dynamique argumentative qu'il est bien difficile d'explicitier à partir des indices cotextuels.

On trouve également des emplois significatifs de ce point de vue dans les livres de recettes. Voici quelques exemples extraits de Ginette Mathiot, *Je sais cuisiner* :

- 97) *Oeufs aux truffes*
Faire durcir les oeufs. Retirer les coquilles. Les couper en deux dans le sens de la longueur. Retirer les jaunes et les passer au tamis. Faire mijoter 10 minutes, la crème avec le cognac, les épices et les truffes écrasées : ajouter les jaunes à cette préparation retirée du feu. Travailler cette pâte quelques minutes. Remplir de cette farce les blancs d'oeuf et les dresser sur un plat beurré, en garnissant avec le reste de la farce. Arroser avec le beurre fondu. Gratiner 5 minutes au four.
- 98) *Oeufs à l'italienne*
Faire durcir les oeufs, retirer les coquilles. Les couper en tranches épaisses. Faire cuire 12 minutes les nouilles à l'eau bouillante salée, les égoutter, les disposer en couronne dans un plat à four beurré. Garnir le centre avec les oeufs. Napper le tout avec la sauce tomate, saupoudrer de fromage râpé, de chapelure. Assaisonner, faire dorer à four vif 10 minutes.

²⁰ Nous sommes très loin du « putting things side by side » de E. Sweetser (1990) pour qualifier le rôle de *and*.

Le « et temporel » est-il temporel ?

- 99) *Oeufs Chimay*
Faire durcir les oeufs. Retirer les coquilles. Les partager en deux dans le sens de la longueur, retirer les jaunes. Piler en ajoutant une duxelle, une cuillerée de sauce Mornay, du persil. Assaisonner. Farcir les blancs de cette pâte, les dresser sur un plat à four beurré, napper du reste de la sauce. Saupoudrer de fromage râpé et dorer à four vif.
- 100) *Salade américaine*
Couper les oranges en rondelles minces, sans retirer la peau.. Casser, éplucher et briser les noix en petits morceaux. Eplucher la laitue, séparer et couper en deux chaque feuille. (N'utiliser que celles qui sont blanches.) Placer le tout dans un saladier. Ajouter la crème, le jus de citron et remuer.

Les exemples 97-100 sont remarquables par l'usage très systématique de la juxtaposition sans *et*. Cet usage coïncide avec une interprétation très nettement successive où l'iconicité est l'unique marqueur et doit être prise à la lettre : chaque injonction occupe la place qui correspond à la place de l'opération qui lui correspond. D'autre part, il y a peu (ou pas) de *et* de fin d'énumération, ce qui est très opposé à l'usage habituel du français. Enfin, contrairement à ce que les exemples 99 et 100 pourraient laisser croire, mais conformément aux exemples 97 et 98, le *et* conclusif n'est au moins pas obligatoire. La sous-représentation de *et* rend plus révélatrice sa présence. Deux critères semblent jouer. Au niveau « interne », la présence de *et* me paraît devoir s'interpréter en gros comme « sans oublier de etc. », et donc relever d'une relation de solidarité. Mais d'une façon moins explicite, au niveau « externe », la présence de *et* rejoint le thème du respect nécessaire des ces opérations complexes consignées dans la recette pour « réussir »²¹. En ce sens, une simple recette de cuisine n'est pas exempte d'une certaine forme d'argumentation ! En outre, ces exemples montrent bien à nouveau que la temporalité ne constitue pas une valeur de premier plan dans la construction sémantique des *et* « temporels ».

7. Conclusion

Il est temps d'essayer de répondre à la question initiale : le *et* « temporel » est-il temporel ? Les différents aspects que nous avons passés en revue nous ont permis de constater que la réponse est plus complexe qu'il n'y paraît. Ce qu'on appelle *et* « temporel » se caractérise essentiellement par une valeur de successivité posée entre les événements reliés. Cette valeur de succession semble concerner plutôt l'ensemble de l'énoncé et donc plutôt la simple juxtaposition, conformément à une iconicité où la séquence de propositions

²¹ Je propose cette orientation argumentative que l'on peut parfaitement contester. Là n'est pas la question. Il s'agit de montrer que la présence de *et* n'a pas simplement une valeur en dedans par rapport aux termes reliés, mais également au dehors en fonction d'une orientation argumentative qui a la propriété d'être suggérée et non explicitée.

est à l'image de la séquence des événements correspondants. En ce sens, il n'y aurait rien de temporel dans le *et* lui-même. La comparaison des structures binaires et des structures ternaires a fait apparaître de surcroît le rôle plutôt argumentatif de *et*. Mais simultanément on a vu que *et* pouvait contribuer à renforcer l'orientation vers la successivité de la séquence sur laquelle il porte. En particulier, deux facteurs relevant de *et* lui-même peuvent expliquer par leur combinaison cette propriété : d'une part le présupposé de distinctivité et d'autre part la valeur de synthèse homogénéisante, les deux facteurs débouchant sur la construction de séries énumératives, susceptibles d'une interprétation successive.

En même temps, il est apparu que la valeur successive n'était jamais au premier plan de l'interprétation des coordinations en *et*. Que ce soit dans les structures binaires ou dans les structures ternaires, nous avons pu constater que *et* est le support d'un clivage thème/rhème qui réintroduit une dissymétrie fonctionnelle (et systématiquement binaire) entre les éléments antérieurs et les éléments postérieurs à lui. Un examen plus approfondi du lien entre les deux côtés de cette dissymétrie a permis alors de constater que ceux-ci entretenaient en fait un lien de complémentarité, *et* contraignant à réinterpréter les éléments antérieurs comme « ouverts » et posant les éléments subséquents comme « fermés ». *Et* est donc loin d'être indifférent à la successivité linéaire. On ne sera pas étonné, dans ces conditions, qu'il puisse rencontrer la successivité temporelle, par l'intermédiaire de l'iconicité. On a finalement montré que la relation ouvert/fermé était la source d'un niveau supérieur de complétude qui permettait de construire à la fois des « étapes » discursives et des supports de cohérence qui ne sont sans doute pas sans effet sur l'élaboration de la temporalité discursive.

Enfin l'enjeu de cette description va plus loin que la simple interprétation des énoncés à *et* « temporel ». Elle débouche en effet sur la question de la frontière entre discours et sémantique : la diversité des effets de sens rend tentante une approche instructionnelle ou procédurale du sens de *et*. J'espère avoir montré que la sémantique (et sans doute aussi la syntaxe) mérite une analyse granulométriquement plus fine avant d'être livrée à l'analyse du discours.

Références bibliographiques

- Kozłowska, M. (1997), « *Ensuite* et l'ordre temporel », in *CLF* 18.
Lambert, F. (1991), « Observations sur la coordination par *et* en français », in *Cahiers de grammaire* 16, U. Toulouse-Le Mirail.
Lambert, F. (1994), « Et initial et interrogation : rencontre ou complicité ? », *L'interrogation 1, Des marques...* Travaux linguistiques du CERLICO, Presses Universitaires de Rennes.

Le « et temporel » est-il temporel ?

- Lambert, F. (1997), *Et. Essai de description linguistique*, Thèse présentée pour l'HDR.
- Luscher, J.-M. et Moeschler, J. (1990), « Approches dérivationnelles et procédurales des opérateurs et connecteurs temporels : les exemples de *et* et de *enfin* », in *CLF* 11.
- Luscher, J.-M. (1994) « Les marques de connexion : des guides pour l'interprétation », in Jacques Moeschler, et al., *Langage et pertinence*, PUN.
- Sweetser, E (1990), *From Etymology to Pragmatics*, CUP.

Références du corpus

- Rettich, Margret et Rolf, *40 petits contes*, traduction française de Anne Marchon, Centurion jeunesse, 1984.
- Singer, Isaac Bashevis, *L'esclave*, traduction française de Gisèle Bernier, Stock, 1978.
- TLF*, article ET.